



Envoi
Vert

RESTITUTION DES ATELIERS REFF

**GROUPE DE TRAVAIL
REFF 2022
28/06/2022**



ORDRE DU JOUR

- **Objectifs et organisation des ateliers**
 - Objectifs du REFF
 - Rétroplanning
 - Représentativité au sein des ateliers

- **Périmètres des ateliers**
 - Finalités du REFF
 - Ambitions du REFF

- **Sujets abordés en atelier**
 - Dates de référence
 - Périmètres des écosystèmes et mesure de la destruction/dégradation des matières premières
 - Les allocations
 - Les critères qualitatifs

- **Suite du REFF**



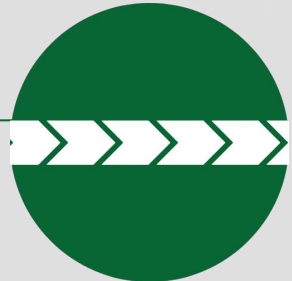


OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ATELIERS

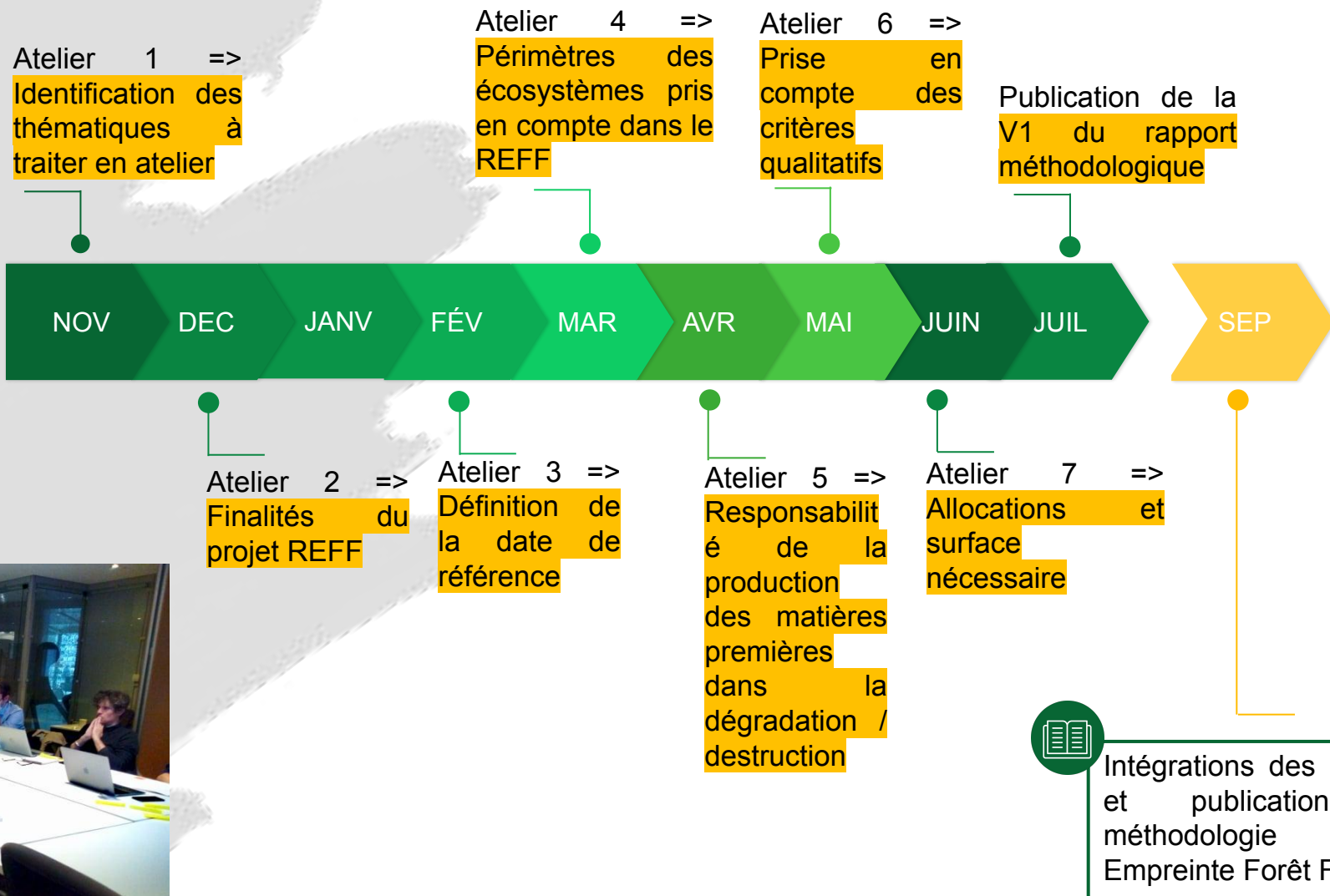
Objectifs du REFF

Le Référentiel Empreinte Forêt France vise à **développer un socle commun de critères** servant de base pour une méthodologie publique de calcul issue du Groupe de Travail REFF et sur la base des travaux initiaux d'Envol Vert.

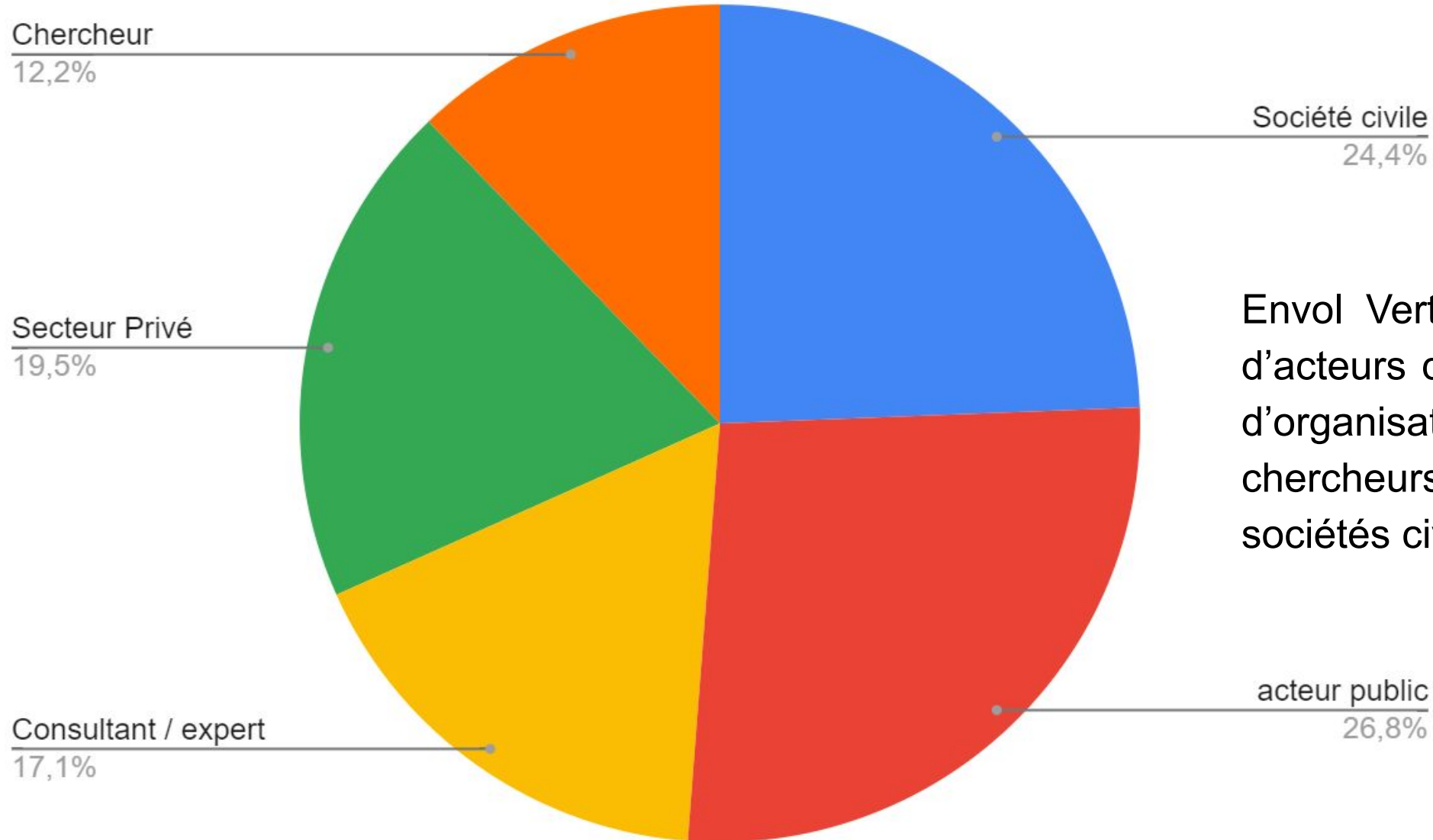
Cette méthodologie vise à **mesurer la déforestation consommée** par différents acteurs (France, particuliers, organisations) via le développement d'outils spécifiques pour répondre aux différents besoins.



Rétroplanning



Représentativité des ateliers

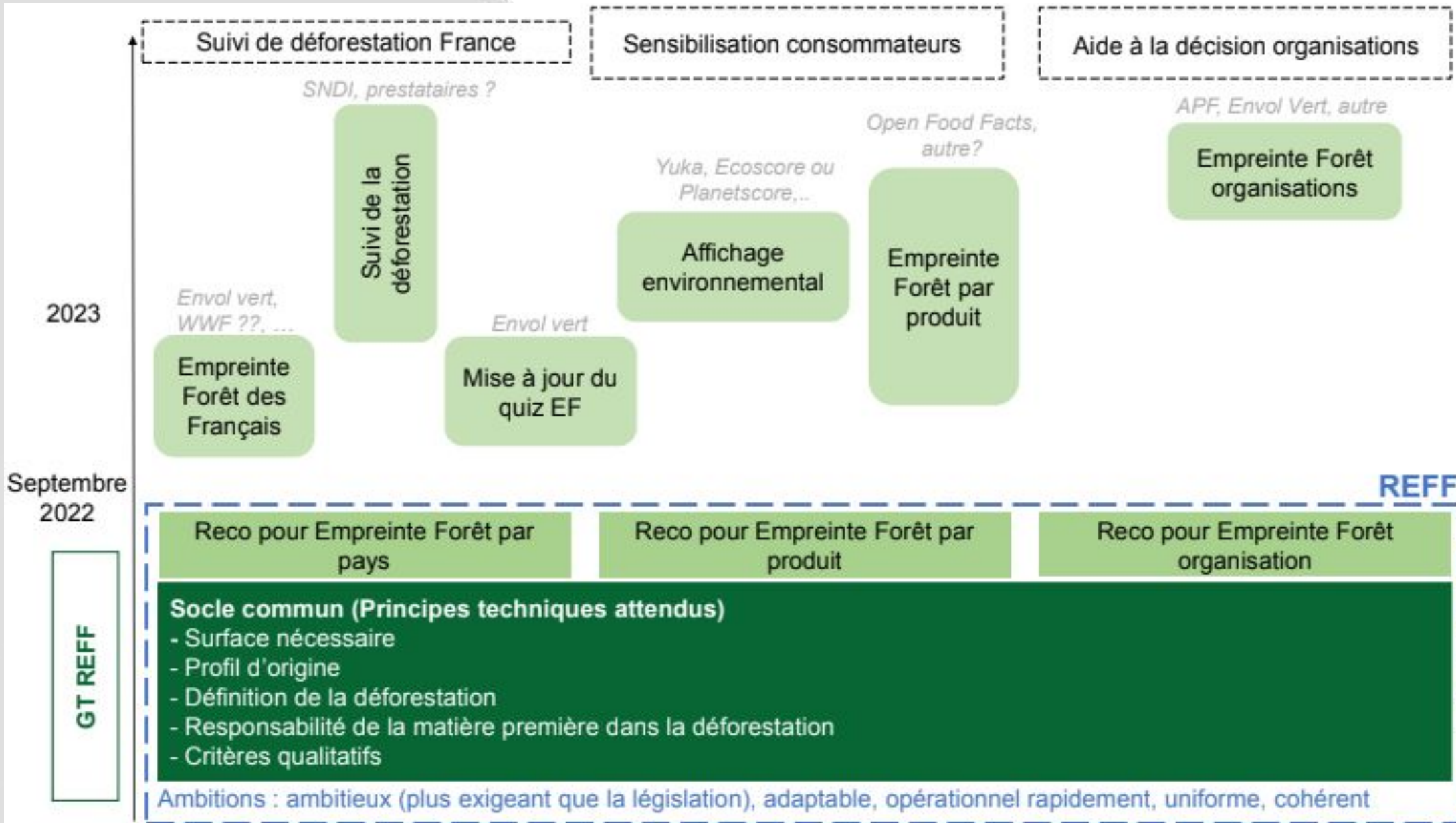


Envol Vert a réuni une trentaine d'acteurs de différentes typologies d'organisations (acteurs publics, chercheurs, consultants/experts, sociétés civiles, secteurs privés).



PÉRIMÈTRES DES ATELIERS

Finalités du projet REFF



Finalités des outils



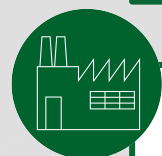
Empreinte Forêt de la France :

- Permet la mesure de l'Empreinte Forêt de la France et le suivi de la SNDI
- Opérationnel rapidement
- Basé sur les importations et exportations de la France
- Évalue la déforestation la plus réelle possible



Empreinte Forêt d'un produit:

- Donne une information précise sur l'impact d'un produit spécifique
- Intègre des informations qualitatives propres à chaque produit
- Permet la différenciation entre les produits
- Aide le consommateur dans sa décision d'achat



Empreinte Forêt d'une organisation:

- Mesure l'impact d'une organisation
- Prend en compte les aspects qualitatifs fournis par l'organisation
- Aide à la décision pour réduire au mieux l'Empreinte Forêt

Ambitions du projet REFF

- ✓ Être **ambitieux** quant aux réglementations existantes ou en développement
- ✓ Avoir une méthodologie de calcul de l'empreinte forêt **capable d'évoluer** pour s'adapter aux différentes finalités
- ✓ Proposer des recommandations méthodologie **opérationnelles** en septembre 2022
- ✓ Avoir une **homogénéité** de la méthode de calcul de l'empreinte forêt quelque soit la matière première et le pays
- ✓ Avoir une **cohérence** de méthodologie et de critères avec les autres approches développées (autres acteurs, niveaux Européens)
- ✓ Obtenir une méthodologie issue des résultats des **travaux collectifs** des ateliers GT REFF et de ceux du CST quand ceux-ci sont pertinents



**SUJETS
VALIDÉS
EN
ATELIERS**

Dates de Référence



Méthode pour intégrer les dates de référence

Proposition retenue

Méthode **dates de référence existantes** :

- Cumuler les données de déforestation de chaque année depuis une date de référence **sectorielle reconnue** par MP et par pays/région. Sinon prendre la date de référence du **1^{er} janvier 2020** pour les autres MP.
- Superposer ces données de déforestation post dates de référence spécifiques à la **responsabilité de chaque matière première** importée en France dans la déforestation.

Méthode de date de référence choisie pour les 3 outils :

- Empreinte Forêt **pays**,
- Empreinte Forêt **produit**,
- Empreinte Forêt **organisation** (si **l'organisation possède des données plus précises prendre ces informations**)

Si la date de référence choisie au niveau Européen est moins ambitieuse que celle du REFF, on garde la date du Référentiel.

Définir une date de référence reconnue

Définir une date de référence sectorielle reconnue

Critères sur lesquels se baser pour définir une date de référence sectorielle reconnue. Cette date doit être issue d'une initiative assurant tous les critères suivants :

- « *Les dates limites à l'échelle du secteur sont celles qui s'appliquent à une portion dominante du contexte sectoriel/géographique donné.* » AFI. Nous recommandons une initiative représentant plus de **10 pourcent (> 10%) de la part du marché mondial**
- **La date de référence doit être antérieure au 1^{er} janvier 2020.**
- Initiative **reconnue par l'ISEAL** (dans le cas d'une certification) ou par une **entité du gouvernement.**
- **Assure 0 déforestation** dans la formulation de ses critères (*pas seulement les forêts primaires ou juste les HCV*).

Exemple pour définir une date de référence reconnue

Matière première	Aire géographique concernée	Nom régulation/texte	Date de référence	Critère 1 : 10% de la part du marché mondial/régional	Critère 2 : Antérieure au 1/01/2020	Critère 3 : Reconnue par ISEAL (certification)	Critère 4 : Assure 0 déforestation
Huile de palme	Monde (mais couvre surtout l'Indonésie et la Malaisie)	Standard Roundtable on sustainable palm oil (RSPO)	15 novembre 2018 pour forêts	Environ 20% de la production mondiale est certifiée RSPO	oui	oui	oui
	Malaisie	Standard Malaysia Sustainable Palm Oil (MSPO)	pas de date	6% de la surface plantée en huile de palme en Malaisie	n.a.	dk	faible

Suite du travail pour les dates de références

- Lister les dates de références existantes en fonction des critères précédemment cités pour :
 - ◆ pour les 8 matières premières considérées
 - ◆ les principales zones géographiques étudiées

Périmètres des écosystèmes



Périmètres des écosystèmes pris en compte dans le REFF

Ambition retenue

Intégrer la conversion et la dégradation des forêts (pas que pour l'usage de bois) ainsi que la conversion et la dégradation des autres écosystèmes.

Le changement d'affectation des sols indirect (CASI) doit être considéré

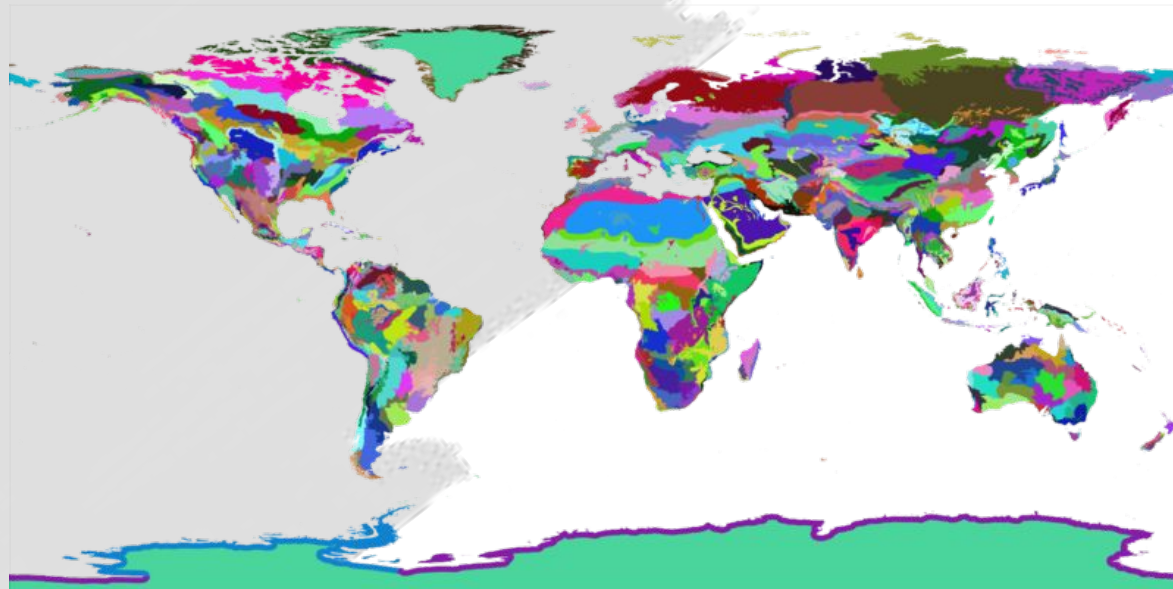
Proposition retenue

Analyser la conversion et la dégradation des écosystèmes forestiers et non forestiers en superposant des données issues d'un **outil satellitaire** (ex : Global Forest Watch) à des zones spécifiques définies par des critères de **couvert forestier** (ex : Eco zones du WWF, ou autre)

Exemple de seuils de dégradations et de déforestation par éco-régions

Strate de végétation	Exemple de seuil en forêt dense tropicale humide	Exemple de seuil en savane boisée
Forêts peu perturbées	$\geq 70\%$	$\geq 30\%$
Forêts dégradées*	10-70 %	5-30 %
Formations non forestières	0-10 %	0-5 %

CST forêt



Ecorégions du WWF

Suite du travail pour les mesures de dégradation / destruction

- Définir la méthode pour prendre en compte le maximum d'écosystèmes et la dégradation et la déforestation pour chacun.
- ◆ Définir les pourcentages adaptés aux mesures de destruction et de dégradation en fonction des différents écosystèmes (forestier et non forestier).
- ◆ Définir quel outil satellitaire correspondrait le mieux aux exigences.
 - Possible de gérer les pourcentages de couvert végétal.
 - Outil facile d'utilisation.
 - Méthode répétable.

Responsabilité des matières premières

Méthode associant production de matière première et destruction / dégradation des écosystèmes

Données FAO de surface de production :

1. Calculer sur **5 ans** l'évolution de la surface de production de la matière première étudiée / pays d'origine
2. Rapporter cette surface à l'évolution de la **surface de production agricole totale du pays d'origine** de la matière première étudiée sur 5 ans

Données bibliographiques :

Permet d'utiliser directement la responsabilité de la matière première dans la conversion / dégradation des écosystèmes sous la forme de pourcentage de responsabilité

Proposition

- Utiliser les **données bibliographiques** si elles répondent aux critères pour être retenues,
 - **Sinon utiliser la variation de surface de production.**

Définition d'une source bibliographie retenue pour le REFF

Critères pour estimer si un ensemble de sources est retenue

- La ou les sources couvrent pour un même pays plusieurs matières premières de la SNDI
- Présente directement la responsabilité quantifiée (pourcentage, part du volume,....)
- Répond aux critères de robustesses proposés par le REFF

Critères pour une source robuste

- Publication d'un article scientifique daté de 7 ans maximum (2015 au plus tard)
- La source doit provenir d'une étude robuste à savoir : *une étude portée par une organisation non impliquée directement dans la MP et ayant été repris publiquement par au moins une ONG, une entité gouvernementale et une entreprise (à valider par le CST)*
- La source utilise une même méthodologie sur plusieurs périodes temporelles

Si les données bibliographiques ne respectent pas ces critères alors nous recommandons d'utiliser **la méthode de variation de surface de production.**

Exemple d'évaluation de la responsabilité du cacao en Côte d'Ivoire

1.

En 2015 : 3 458 k ha

En 2020 : 4 774 k ha

$$\begin{aligned} & \text{Surface de production de 2020} - \text{Surface de production de 2015} \\ & = 4\,774 - 3\,458 \\ & = 1\,316 \text{ k ha} \end{aligned}$$

2.

Surface de production agricole totale
du pays en 2015 : 11 737 k ha

Surface de production agricole totale
du pays en 2020 : 14 119 k ha

$$\begin{aligned} & \text{Surface de production totale de 2020} - \text{Surface de production totale} \\ & \text{de 2015} \\ & = 14\,119 - 11\,737 \\ & = 2\,382 \text{ k ha} \end{aligned}$$

3.

Variation de surface de production de la MP /
variation de surface de production totale du
pays

$$= 1\,316 / 2\,382$$

$$= 0,55$$

L'augmentation de surface de production du cacao
en Côte d'Ivoire entre 2015 et 2020 est responsable
de 55 % de l'augmentation de la surface totale de
production totale du pays.

**=> On peut attribuer 55% de la
déforestation/conversion au cacao en CI**

Suite du travail pour la responsabilité des matières premières dans la dégradation / destruction

- Lister l'ensemble des sources présentant directement la responsabilité quantifiée (pourcentage, part du volume,....) pour les 8 matières premières.
 - Estimer si certaines sources ou certains ensemble de sources répondent aux critères pour définir si un ensemble de source est retenue.
 - Estimer si ces sources listées répondent aux critères de robustesse définis.
-
- Développer et tester la méthode d'évolution de la surface de production d'une matière première par pays.

Inclusion des critères qualitatifs

Intégrer les critères qualitatifs dans les outils Empreinte Forêt

Prise en compte des critères qualitatifs dans l'Empreinte Forêt.



Empreinte Forêt pays

Affichage sous forme de note additionnelle de l'information compilée des risques qualitatifs



Empreinte Forêt produit

Modification de la mesure quantitative de l'EF via un risque compilant plusieurs sous-critères (pondération)



Empreinte Forêt organisation

Intégrer les critères qualitatifs dans les outils Empreinte Forêt



Empreinte Forêt produit

Affichage de l'information supplémentaire **directement, en modifiant la mesure quantitative finale de l'EF via un risque compilant plusieurs sous critères**

- Les critères de risque seront sous la forme de score.
- Ce risque de déforestation est un score allant de 0 à 100 ramené en coefficient.
- La surface nécessaire est pondérée par le risque de déforestation.



Empreinte Forêt pays

Les informations qualitatives peuvent être présentées sous forme d'une **note additionnelle.**

- Les critères de risque seront sous la forme d'un score alphabétique.
- Ce risque de déforestation est un score allant de 0 à 100 ramené en lettres par seuils (A,B,C,D et E).
- Le score est ensuite affiché à côté du score de déforestation importée

Les critères inclus dans les risques déforestation

Risque de déforestation

- Présence et robustesse des normes
- Présence et robustesse des labels
- Présence et robustesse des certifications
- Présence et robustesse des initiatives
- Illégalité dans la production
- Engagement 0-déforestation
- Evaluation des services et fonctions écosystémiques

Suite du travail pour les critères qualitatifs

- Validation des critères à prendre en compte dans le risque de déforestation sur la base de ceux votés lors de l'atelier du 17 mai.
- Les méthodes pour prendre en compte ces critères et notamment comme l'ont souligné certains participants, la méthode pour évaluer la robustesse des différentes initiatives (labels, normes etc.), bien que certains critères pour évaluer la robustesse des certifications ont déjà été validés par le groupe de travail dans un précédent atelier.
- La pondération entre ces critères.

Exemple de la certification



Intégrer les certifications dans l'Empreinte Forêt



Empreinte Forêt pays

Les certifications estimées comme **très robustes** selon les critères définis, ramènent l'Empreinte Forêt finale à 0.

Les certifications moins robustes ne sont pas prises en compte dans la partie quantitative.



Empreinte Forêt produit

Les certifications sont **hiérarchisées** en fonction de leur robustesse et sont prises en compte **dans le risque de déforestation**.

Le risque de déforestation et donc les certifications influe sur l'Empreinte Forêt finale

Évaluer la robustesse d'une certification

Selon quels critères qualifier les certifications ?

- Approuvé par ISEAL dans le cas d'une certification
- Contrôle et indépendance des systèmes de certification
- Affiches des garanties strictes de non conversion des écosystèmes (forêts primaires, forêts, tourbières, zones HCV, zones HCS,...)
- Garantie d'une traçabilité à minima ségrégée ou Identity preserved
- Affiche une date de référence antérieure ou identique à celle définie comme reconnue par le REFF

Exemple des certifications

	RSPO (Ségrégré)	RSPO (Mass balance)	Pas de certification
Robustesse de la certification	Robuste - DDR conforme - Ségrégré	Semi-robuste - DDR conforme - Mass balance	N/A
Empreinte Forêt Pays (quantitatif)	0	Pas de modification	Pas de modification
Empreinte Forêt Pays (qualitatif)	0/10	5/10	10/10
Empreinte Forêt Produits			

Suite du travail pour les certifications

- Lister l'ensemble des certifications pour les 8 matières premières
 - ◆ Sur la base des travaux du CSTF

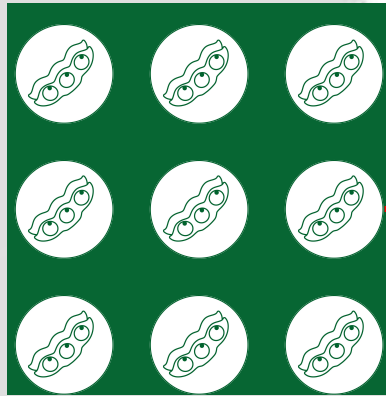
- Réaliser la hiérarchisation des certifications en fonction des critères établis
 - ◆ Sur la base des travaux du CSTF

- Définir les seuils correspondants aux différents niveaux de risques

Les allocations



Explication des allocations



Surface de
production de soja

$X\%$

Tourteau de soja

$(1-X)\%$

Huile de soja

- Associer chaque **co-produits** à une responsabilité dans la surface initiale déforestée

Explication des allocations

Allocation	Empreinte pour 1000 tonnes (ha)	
	Tourteau Soja	Huile Soja
Demande (surface nécessaire pour produire le coproduit indépendamment des autres)	530	1850
Massique	382	370
Economique	318	666

Démultiplie la surface déforestée - éloignée du réel

Stabilité dans le temps

Représente la principale motivation derrière la déforestation

Les allocations dans les outils Empreinte Forêt

Ambition du REFF

- ✓ Avoir une **homogénéité** de la méthode de calcul de l'empreinte forêt quelque soit la matière première et le pays
- ✓ Avoir une **cohérence** de méthodologie et de critères avec les autres approches développées (autres acteurs, niveaux Européens)

Principales conclusions

- **Une seule allocation** pour chaque outil final envisagé (EF pays, EF produits, EF organisation)
- Majorité d'acteurs en faveur de l'**allocation économique**

Suite du travail pour les allocations

- Définir quelle allocation est la plus adaptée selon les outils

- Quelle méthodologie utiliser pour définir chaque facteur d'allocation?
 - ◆ Source des données
 - ◆ Moyenne sur plusieurs années pour lisser les variations



Résumé

Résumé de tous les points validés par le GT REFF

- ✓ Date de référence : cumuler les données de déforestation de chaque année depuis une date de référence **sectorielle reconnue** par MP et par pays/région. Sinon prendre la date de référence du **1^{er} janvier 2020** pour les autres MP
- ✓ Critères pour définir une date de référence reconnue (% du volume mondial ; date antérieure au 1^{er} janvier,...)
- ✓ Mesure de la déforestation : Analyser la conversion et la dégradation des écosystèmes forestiers et non forestiers en superposant des données issues d'un **outil satellitaire** (ex : Global Forest Watch) à des zones spécifiques définies par des critères de **couvert forestier**.
- ✓ Responsabilité des matières premières : Utiliser les **données bibliographiques** si elles répondent aux critères pour être retenues, **sinon utiliser la variation de surface de production**.

Résumé de tous les points validés par le GT REFF

- ✓ Critères qualitatifs
 - Pour l'Empreinte Forêt Pays : Affichage sous forme de score additionnel de l'information compilée des risques qualitatifs ;
 - Pour l'Empreinte Forêt Produit : Modification de la mesure quantitative de l'EF via un risque compilant plusieurs sous-critères (pondération)
 - Principaux critères pris en compte dans le risque de déforestation
- ✓ Choix de hiérarchiser les certifications selon les critères de traçabilité, de dates de références, de critères HCV et HCS et d'apporter cette information aux outils d'Empreinte Forêt.
 - Empreinte Forêt Pays : Affichage d'une information supplémentaire (A,B,C,D,E et F)
 - Empreinte Forêt Produits : Pondération de l'Empreinte Forêt calculée par le risque déforestation
 - Empreinte Forêt Organisation : Choix possible entre les deux précédents
- ✓ Choix d'une allocation unique pour chaque outil du REFF

Point de discussions encore présent

- ✓ Impact quantitatif des certifications robustes sur le calcul de l'Empreinte Forêt pays.
- ✓ Evolution des données issues de sources bibliographiques et impact sur des outils de suivi de la déforestation (Empreinte Forêt Pays)
- ✓ Utilisation d'une allocation demande pour la sensibilisation des citoyens à la déforestation



**Temps d'échange -
Questions - Remarques**





PROCHAINS TRAVAUX

Travaux manquants

Date de référence :

- Liste des dates de référence en fonction des critères choisis et valider leur robustesse

Mesure de dégradation/destruction des écosystèmes pris en compte dans le REFF :

- Définir la méthode pour prendre en compte le maximum d'écosystèmes (pourcentages de couverts, outil satellitaire)
- Opérationnalisation et phase de test

Risque de déforestation :

- Les critères à prendre en compte dans le risque de déforestation (validation de ceux votés le 17 mai)
- Définir les méthodes pour évaluer la robustesse des différentes initiatives (labels, normes etc.) et les seuils interne à chaque critère,
- La pondération entre ces différents critères
- Définir les seuils de risques correspondant à chaque affichage

Travaux manquants (suite)

Allocations :

- Définir la méthodologie pour calculer les facteurs d'allocations pour chaque Matière Première (sources, moyennes)

Certifications :

- Continuer les travaux du CST sur les certifications pour garantir une mise à jour des évaluations des principales certifications pour chaque matière première

Suite de l'opérationnalité



Empreinte Forêt de la France :

- Obtenir les données nécessaires aux différentes étapes de calculs (importations, consommations,...)
- Opérationnaliser les calculs de surface nécessaire sur la base des allocations et rendements
- Opérationnaliser l'évaluation de la dégradation et déforestation par éco-régions



Empreinte Forêt d'un produit:

- Opérationnaliser les différents facteurs de risques déforestation (seuils internes, pondération)
- Évaluer les informations propres à chaque grande catégorie de produits pour préciser les calculs.

Futures dates

Futures dates

- **Juillet** : Publication de la V1 du rapport méthodologique - ouverture aux commentaires
- **Septembre** : Intégration des commentaires et publication du socle commun du Référentiel Empreinte Forêt Française
- **Décembre** : Publication du rapport Empreinte Forêt des Français
- **Mars** : Publication des guides à destination des entreprises et collectivités



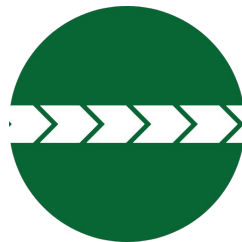
Envol
Vert

Merci pour votre
attention

PICTOS



33%



PICTOS



33%

